



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COPIE

**SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DE LA COORDINATION
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

Bureau de l'environnement

pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

La Rochelle, le 14 AVR. 2024

Objet : Contestation du projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de La Clotte.

Réf : Votre courrier du 23/02/2024.

Mesdames, Messieurs,

J'accuse réception de votre courrier du 23 février dernier dans lequel vous me faites part de votre opposition et de vos inquiétudes à l'encontre du projet de centrale photovoltaïque au sol porté par la société NEOEN sur la commune de La Clotte.

Le permis de construire pour ce projet a fait l'objet d'une enquête publique du 13 février au 15 mars 2024. Le commissaire enquêteur doit me transmettre son rapport et ses conclusions dans le délai d'un mois soit au plus tard le 15 avril 2024.

Dans ce cadre, je vous informe que j'ai transmis ces éléments au commissaire enquêteur afin que vos remarques et vos préoccupations soient prises en compte par le porteur de ce projet.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Emmanuel CAYRON

Mesdames Bordelongue et Jasicki
Messieurs Sarrazin et Benon
2 et 6 allée d'Ebauny
17 270 CERCOUX

Copie pour information :

Monsieur le Maire de La Clotte
Madame la Sous-Préfète de Jonzac

2024_ 321

Messieurs Sarrazin et Benon
Mesdames Bordelongue et Jasicki
2 et 6 allée d'Ebauny
17 270 Cercoux

Tel: 06/50/64/52/08



Le 23/02/2024

Objet : Contestation du Projet de parc agrivoltaïque de La Clotte (Frontière de Cercoux) (17),

Monsieur le préfet Brice Blondel,

Nous vous adressons cette lettre afin de porter à votre connaissance notre opposition au projet de champs de panneaux photovoltaïques prévu sur la Clotte et à la frontière de Cercoux.

En tant que résidents de Cercoux et de La Clotte, nous formons actuellement un collectif pour exprimer nos inquiétudes, notamment en ce qui concerne le champ situé en face de nos habitations, à une distance de seulement 10 mètres de nos clôtures.

Nous sollicitons votre attention sur plusieurs points cruciaux qui motivent notre opposition à ce projet. Tout d'abord, l'emplacement choisi pour une partie du champ de panneaux photovoltaïques entraînera une perte de notre qualité de vie. En effet, nous avons acheté un bien situé en pleine campagne, dans un cadre exceptionnel, sans nuisance sonore (contrairement à ce qui est dit dans l'étude d'impact de NEOEN), entourés de prairies et bocages. Nous aimerions insister sur l'importance de préserver la valeur immobilière de nos maisons et terrains. Si le projet voyait le jour, notre qualité de vie en serait bouleversée, et nos biens perdraient une valeur considérable si nous souhaitions les revendre.

Par ailleurs, nous sommes soucieux de la biodiversité de notre région, et ce projet aura des conséquences irréversibles sur la faune et la flore locale, même si le projet prévoit des mesures de compensation ou des dérogations. La proximité de nos habitations et notre sensibilité à la protection de la nature rend cette préoccupation d'autant plus pertinente.

En outre, nous anticipons des nuisances visuelles et sonores pendant toute la durée des travaux. La seule route d'accès à nos habitations sera également affectée, ce qui pourrait entraîner des désagréments supplémentaires pour l'ensemble de la communauté.

Nous voulons également attirer votre attention sur le fait qu'il n'y a eu aucune information transmise aux habitants impactés sur ce projet, ni aux résidents de la commune de La Clotte. Nous avons commencé à sonder les riverains et aucun d'entre eux n'était au courant du projet. Un simple panneau

affichant un avis d'enquête publique a été mis dans un champ, et un autre est présent sur les panneaux d'affichages de la mairie. Sachant que ce projet a commencé à être réfléchi a priori en 2019/2020, comment est-il possible que la population ne soit pas informée par la Mairie ou l'entreprise?

Nous vous invitons cordialement à venir constater sur place, par vous-même, les implications directes de ce projet sur notre cadre de vie et sur la biodiversité exceptionnelle qui y réside. Nous croyons en la nécessité d'un dialogue ouvert et constructif, et n'ayant eu que des réponses contradictoires de la part de l'entreprise NEOEN et de la mairie de La Clotte, nous sollicitons un rendez-vous avec vous, M. le Préfet, afin de vous exposer nos inquiétudes et que vous puissiez protéger les riverains, et l'environnement d'un tel projet.

Nous vous remercions de votre attention et de prendre en considération nos inquiétudes.

Veuillez agréer, Monsieur le préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Sebastien Sarrazin
Isabelle bordelongue



Mr SARRAZIN



Sebastien Benon
Julie Jasicki

Dr BENON



Mme Jasicki

